

# **COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX**

## **BUDGET DES DÉPENSES 2004-2005**

**Rapport sur les plans  
et les priorités**

**Approuvé**

---

**HONORABLE LIZA FRULLA, P.C., DÉPUTÉE  
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**



## TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Section I : Messages</b>                                     | <b>5</b>  |
| Message de la Ministre  | 5         |
| Déclaration de la direction                                     | 6         |
| <b>Section II : Raison d'être</b>                               | <b>7</b>  |
| <b>Section III : Survol de la planification</b>                 | <b>7</b>  |
| <b>Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique</b> | <b>9</b>  |
| 4.1 Résumé  | 9         |
| 4.2 Détails   | 9         |
| 4.3 Application   | 13        |
| 4.4 Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement       | 13        |
| 4.5 Résultat horizontal   | 15        |
| <b>Section V : Organisation</b>                                 | <b>16</b> |
| 5.1 Résultats stratégiques et secteurs d'activités              | 16        |
| 5.2 Responsabilisation  | 16        |
| 5.3 Description des secteurs d'activités                        | 17        |
| 5.4 Dépenses prévues de la Commission                           | 18        |
| <b>Section VI : Annexes</b>                                     | <b>18</b> |
| 6.1 Principaux programmes et initiatives                        | 18        |
| 6.2 Sources des recettes disponibles                            | 19        |
| 6.3 Frais d'utilisation externe                                 | 20        |
| 6.4 Autres renseignements                                       | 21        |



Ministre  
du Patrimoine canadien



Minister  
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

**L**e portefeuille du Patrimoine canadien, qui comprend la Commission des champs de bataille nationaux, collabore avec des partenaires de partout au pays afin de resserrer les liens entre les Canadiens et de mieux faire connaître les diverses communautés du Canada.

**L**a Commission des champs de bataille nationaux continue de jouer un rôle de premier plan en vue de favoriser l'accès à notre culture et à notre patrimoine. Ces partenariats fructueux nous offrent l'occasion de mettre en valeur notre dualité linguistique, notre diversité culturelle et notre volonté de faire place à tous et à toutes.



**L**a Commission des champs de bataille nationaux administre un territoire qui comprend le tout premier parc national historique au Canada, soit le parc des Champs-de-Bataille, situé au cœur de la ville de Québec. Les activités d'animation que la Commission des champs de bataille nationaux offre aux Canadiens et aux Canadiennes leur permettent de découvrir toute la richesse patrimoniale du parc des Champs-de-Bataille et de mieux comprendre le rôle important qu'il a joué dans l'histoire du Canada.

**D**ans ce rapport, la Commission des champs de bataille nationaux nous présente les priorités et les objectifs qu'elle compte réaliser. Le gouvernement du Canada et ses employés sont fiers d'appuyer et de promouvoir nos artistes, nos athlètes, nos langues officielles et nos communautés culturelles, et ce rapport en est le plus vibrant témoignage.

Liza Frulla

Canada

# DÉCLARATION DE LA DIRECTION

## *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005*

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 de la

### **COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.**

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : \_\_\_\_\_  
André Juneau, Président

Date : \_\_\_\_ 1<sup>er</sup> avril 2004 \_\_\_\_\_

## Section II : Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux, en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc national historique au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et est une composante du portefeuille du Patrimoine canadien. Elle collabore aux activités du portefeuille et participe aux divers comités de coordination.

Le territoire administré par la CCBN comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la ville de Québec.

## Section III : Survol de la planification

Pour assurer la réalisation de son mandat, la CCBN dispose d'un budget financé en bonne partie au moyen de dépenses de fonctionnement et est autorisée à dépenser les recettes perçues au cours de l'année.

En 2004-2005, la CCBN entend donc poursuivre dans la voie de la conservation du territoire et de sa mise en valeur de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent bénéficier le plus possible de ses divers aspects : historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique. À cet égard, plusieurs activités offertes par la CCBN connaissent une augmentation de fréquentation. En ces matières, le potentiel est important et les services à la population pourraient s'accroître davantage.

L'année 2004-2005 devrait constituer pour la CCBN une année charnière dans l'horizon de 2008. En effet, la CCBN fêtera, en 2008, le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa constitution et du début de la création du parc des Champs-de-Bataille. L'année 2008 correspond également au 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec. De plus, l'année 2009 marquera le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham et celle du 2010, le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Sainte-Foy. Ces événements devront être soulignés de façon exceptionnelle et nécessiteront une coordination importante avec les divers intervenants du milieu principalement ceux qui seront appelés à souligner le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Le territoire de la CCBN sera sans contredit utilisé à maintes occasions.

Évidemment, des événements de cette envergure nécessitent des préparatifs qui doivent s'échelonner sur quelques années et à quatre (4) ans de ces événements, la CCBN devra travailler à l'élaboration d'un plan d'action précis. À cet égard, des ressources supplémentaires seront certainement nécessaires.

Compte tenu qu'elle doit œuvrer dans le contexte des préparatifs pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville, des importants réaménagements effectués aux abords du parc par la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec et du potentiel encore inexploité du parc pouvant bénéficier davantage à la population, la CCBN envisage la réalisation de plusieurs projets de mise en valeur, de réaménagement et de conservation de manière à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient fiers de leur premier parc historique du pays et de leur parc urbain qui se compte parmi les plus prestigieux au monde.

Notamment au cours des prochaines années, la CCBN entend poursuivre la réfection de certaines infrastructures, réaménager certaines aires sportives et récréatives de manière à répondre adéquatement aux besoins des usagers. Par ailleurs, elle vise aussi à rehausser le niveau d'activités à caractère historique de façon à mieux répondre aux besoins des visiteurs, à augmenter les installations diffusant davantage l'histoire du territoire et à développer graduellement son site Internet permettant ainsi de rendre accessible l'information institutionnelle et historique de la CCBN et de son territoire.

Toutefois, l'atteinte des objectifs de la CCBN tant pour ses activités courantes que pour la réalisation des projets précédemment mentionnés demeure fonction de ses ressources humaines, physiques (locaux) et financières disponibles.

Comme le budget de la CCBN n'offre que peu de marge de manœuvre, environ 250 000 \$ sur une base annuelle, elle devra, entre autres, tabler sur des partenariats et identifier, le cas échéant, des projets prioritaires. En bout de ligne, la CCBN ne pourra pas se fier uniquement aux revenus qu'elle génère pour défrayer les coûts associés à des projets de célébration en prévision des années 2008, 2009 et 2010.

D'autre part, il est important de rappeler que la CCBN n'est pas à l'abri d'une baisse d'achalandage touristique pour des raisons hors de son contrôle, de la mauvaise température, ni d'un imprévu qui entraînerait une baisse de revenus de stationnement. Au surplus, la CCBN doit s'attendre au cours des prochaines années à une augmentation du pourcentage des paiements versés en remplacement d'impôts dont elle doit s'acquitter. Dans ce contexte, la CCBN pourrait être dans l'obligation de ne s'en tenir qu'à ses opérations courantes essentielles voire couper certains services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les revenus générés de l'ordre de 1 400 000 \$ sont donc essentiels à la CCBN pour son fonctionnement, le paiement de plusieurs salaires et pour le maintien du niveau de service actuel. Pour l'atteinte de tout rehaussement des services, une augmentation de revenus est indispensable.

Le développement de partenaires et l'établissement de relations stratégiques demeurent importants voire essentiels dans l'atteinte des objectifs de la CCBN. C'est ce qu'elle a déjà entrepris et qu'elle entend développer encore davantage d'ici 2008.

Finalement, il est à noter que la CCBN s'est engagée dans la mise en œuvre de son plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur et des efforts seront déployés en ce sens.

## **Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique**

### **4.1 RÉSUMÉ**

La CCBN entend mettre tous ses efforts afin d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde aux Canadiens et aux Canadiennes, de permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité de ce parc à vocation historique et urbaine et de fournir la prestation d'activités et des services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à son pays.

### **4.2 DÉTAILS**

- **un des plus prestigieux parcs au monde;**

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle par le premier architecte paysagiste du Canada, M. Frédéric G. Todd et poursuivre l'embellissement de certains secteurs du parc par des aménagements horticoles ou paysagers et des travaux arboricoles pour assurer le maintien du couvert végétal.

Les ressources budgétaires réservées à cette fin sont de 700 197 \$ annuellement.

Toujours en vue d'offrir un parc d'une qualité exceptionnelle au profit des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN prévoit **poursuivre la mise en valeur des principaux attraits du parc et améliorer les aménagements en bordure des plaines d'Abraham et à certains terrains et installations sportives**. La CCBN **réaménagera certains secteurs du parc** qui se sont détériorés au fil des ans, ce qui est de plus en plus évident depuis les aménagements d'embellissement apportés par ses voisins en périphérie du parc. Pour ce faire, elle travaillera en collaboration avec la Ville de Québec. En 2004-2005, **comme nouveauté, une première phase sera entreprise en vue de la publication d'un livre** dans la foulée de ceux réalisés pour les plus importants parcs et jardins au Québec.

Dans le cadre de ses activités d'aménagement et des partenariats, le « Comité des célébrations du Canada au Québec » **a renouvelé avec la CCBN le contrat d'entretien du jardin du Canada** situé sur les terrains de la Défense nationale à proximité des plaines. La CCBN **entretiendra ces aménagements selon ses critères de qualité moyennant le remboursement des dépenses**.

Les conditions climatiques changeantes ont parfois un impact important sur les opérations courantes, notamment sur la quantité des travaux horticoles et arboricoles. Ainsi, la tendance à avoir une saison automnale plus chaude entraîne la prolongation du personnel saisonnier et le maintien des aménagements floraux plus longuement pour le bénéfice des usagers et visiteurs.

Chacun des services de la CCBN s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde et des partenariats sont établis avec diverses institutions notamment l'Association des Jardins du Québec. La CCBN **organisera des activités d'animation** de façon à permettre à tous les Canadiens et les Canadiennes de découvrir la valeur patrimoniale du parc, de se sensibiliser et de prendre conscience de l'importance de la protection de son environnement.

D'ici 2008, la CCBN **compte élaborer et entreprendre la réalisation de divers projets en vue d'améliorer le parc** et ainsi d'accroître la fierté des Canadiens et des Canadiennes envers leur premier parc historique et leur parc urbain qui se compte parmi les plus prestigieux au monde et ce, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de sa création et de la commémoration des grandes batailles.

- **la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine;**

La CCBN doit assurer la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens. Elle **entretiendra les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures** qu'elle gère. Une bonne partie du budget de la CCBN contribue à l'entretien régulier du parc. Il représente un montant de 1 935 577 \$.

En tout temps, la CCBN doit concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain afin de répondre le mieux possible aux attentes des Canadiens et des Canadiens, qu'ils soient résidants de la région de Québec ou touristes.

La CCBN désire maintenir une qualité de services exceptionnelle. À cet égard, elle **poursuivra ses efforts en vue de la réalisation progressive de son plan d'investissement et d'opération à long terme** visant la réfection des principales infrastructures et le développement de projets de mise en valeur et de protection.

La CCBN tient compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. À cette fin, ses priorités reflètent ce fait notamment par le besoin d'installations sanitaires au centre de son territoire et de locaux adéquats assurant l'accessibilité aux personnes à mobilité restreinte.

La CCBN **poursuivra sa collaboration avec la Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, d'immobilisation et de prêt d'équipements ce qui l'avantage pour une valeur d'environ 100 000 \$ annuellement.

Pour la sécurité des usagers du parc, la CCBN maintient un service de surveillance disponible en tout temps. Un budget de 333 539 \$ y sera alloué annuellement.

En prévision de 2008-2010, la CCBN espère pouvoir remettre à neuf le parc afin que les Canadiens et les Canadiens puisse en jouir et l'utiliser en toute sécurité au cours des décennies suivantes.

- **la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays.**

Le parc des Champs-de-Bataille est fréquenté par environ 4 millions de personnes par année. La CCBN a à cœur de leur offrir un accueil de première qualité.

Ainsi en 2004-2005, la CCBN **améliorerera la signalisation touristique sur son territoire** et facilitera ainsi les déplacements vers les divers points d'intérêts et d'accueil où elle offre des services variés : expositions, animation, visite guidée, souvenirs, postes Internet, etc. Ces services se retrouvent à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, principale porte d'entrée, au Centre d'interprétation, à la tour Martello et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent.

La CCBN **poursuivra ses activités d'animation**, de plus en plus fréquentées, dans le cadre de programmes scolaires, services de garde, terrain de jeux, etc. et ses activités grand public. Celles-ci visent à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et sur celle des plaines d'Abraham dans divers domaines notamment en sciences humaines et de la nature et ce, tout en se divertissant. Plus spécifiquement en 2004-2005, la CCBN **tiendra sur son territoire une activité d'envergure** nommée « À l'assaut de la capitale » représentative de l'invasion américaine en 1775. Celle-ci sera possible grâce à divers partenariats notamment Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Corps historique de Québec, l'Office du tourisme de la région de Québec et les Amis des plaines d'Abraham.

De plus, dans le domaine culturel, la CCBN **offrira pour une autre saison au kiosque Edwin-Bélanger une trentaine de spectacles répartis sur dix (10) semaines de l'été**. Ceux-ci contribuent à faire connaître et encourager des artistes de diverses provinces notamment l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Québec. Divers thèmes musicaux y sont présentés dont la musique du monde. C'est ainsi que la CCBN contribue le plus à faire connaître la diversité culturelle du pays. La fréquentation à ces spectacles est en croissante augmentation.

Afin d'atteindre ses objectifs de rendement dans ce domaine, la CCBN a le devoir de bien faire connaître ses activités et ses services aux Canadiens et aux Canadiennes. Elle **poursuit donc ses efforts en communication et procédera en 2004-2005, à une deuxième phase du développement de son site Internet**. Elle **poursuivra également la recherche de partenariats** en vue d'améliorer les services à la clientèle et de répondre aux programmes et aux initiatives du gouvernement. Des partenariats existants notamment avec les institutions muséales, associations touristiques et médias seront maintenus.

Pour l'atteinte de ce résultat, les ressources allouées sont de 993 639 \$ annuellement, excluant les nécessités pour l'atteinte des objectifs pour 2008.

#### 4.3 APPLICATION

Chacune des priorités stratégiques mentionnées constitue des éléments essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCBN. Son conseil d'administration se rencontre régulièrement au cours d'une année et surveille les principaux résultats obtenus.

En vue d'atteindre ses objectifs pour 2008, 2009 et 2010, la CCBN **peaufine un plan d'action précis et mobilisera tout le personnel de chacun de ses services** pour qu'il apporte son expertise à la réalisation de ce grand projet.

Pour s'assurer de l'efficacité de ses opérations courantes et de l'atteinte de ses priorités, la CCBN **s'appuiera sur des indicateurs de rendement pertinents à ses activités**, y compris les indicateurs suivants :

- le nombre des activités d'animation ainsi que le nombre de participants;
- la fréquentation des expositions présentées à la Maison de la découverte, au Centre d'interprétation et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent;
- les résultats concrets de la coopération de la CCBN avec ses divers partenaires;
- les revenus et les commandites privées;
- la fréquentation du site.

#### 4.4 THÈMES ET INITIATIVES DE GESTION CLÉS DU GOUVERNEMENT

- Modernisation de la fonction de contrôleur

La CCBN, ayant entrepris d'emblée en 2003-2004 le processus de modernisation de la fonction de contrôleur et ayant établi un plan d'action pour la mise en œuvre, **entend poursuivre sa réalisation au cours de 2004-2005 et les années subséquentes, c'est-à-dire d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2007**. Déjà, toutes les personnes clés pour la réalisation ont été impliquées dans toutes les étapes rencontrées à ce jour et des responsabilités leur sont déjà confiées pour la mise en œuvre. Ce plan constitue donc un travail d'équipe et un élément clé de son programme d'amélioration de la gestion de la CCBN. D'ailleurs des démarches et des changements ont déjà été entrepris.

Les résultats escomptés se feront sentir au niveau de la gestion des ressources humaines et des communications internes par l'augmentation de la consultation et le partage des pratiques modernes ainsi qu'à l'externe, au niveau des relations avec la clientèle par l'établissement de sondages sur la satisfaction à l'égard des services, de l'importance accordée à ceux-ci et sur les attentes des usagers. Des améliorations auront également lieu pour accroître le niveau d'information disponible sur le site Internet. Au point de vue financier, des efforts sont et seront déployés pour accroître les partenariats, développer certains outils et techniques

pour aider la mise en œuvre de certaines pratiques modernes et pour établir des objectifs de rendement qui seront intégrés à la gestion des objectifs de la CCBN.

Les efforts en ces domaines contribueront à l'atteinte des résultats stratégiques de la CCBN dans la mesure où ils permettront de mieux connaître la satisfaction et les attentes de la clientèle et de mieux diffuser l'information et que le climat de travail contribuera à une meilleure efficacité au sein des divers services dans l'atteinte des trois (3) résultats stratégiques pour les Canadiens et les Canadiennes.

- Gouvernement en direct

Au cours de la prochaine année, la CCBN **compte poursuivre les démarches entreprises en vue d'améliorer son site Internet**, le rendre plus complet et détaillé et conforme aux normes du Gouvernement en direct. Également, elle **en développera progressivement le contenu** de façon à devenir une référence pour tous les publics sur toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes et être une source de renseignements à l'égard des volets reliés à son rôle de parc urbain. Pour ce faire, elle entend développer des partenariats. Des hyperliens sont et seront créés afin d'optimiser les ressources et les services. Les hyperliens existants se retrouve à l'adresse suivante : [www.ccbn-nbc.gc.ca/\\_fr/liens.php](http://www.ccbn-nbc.gc.ca/_fr/liens.php). Son principal frein demeure la disponibilité des ressources humaines pour assurer le développement de certaines sections requérant de la recherche et de la rédaction de textes. La CCBN prévoit étaler la réalisation de ce projet sur quelques années.

- Initiative d'amélioration du service

En vue de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN **maintiendra des services de grande qualité** et ce, même en tenant compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. La CCBN considère cette initiative de la plus haute importance pour la satisfaction du public.

De façon régulière et selon les cas, parfois de façon ponctuelle, la CCBN vérifie la qualité des services rendus à ses visiteurs et aux usagers du parc. Elle tient compte des résultats de sondages effectués à l'interne, elle réagit rapidement et corrige les situations lorsque des plaintes sont reçues. Un sondage important serait toutefois nécessaire pour permettre à la CCBN de mieux connaître la satisfaction et les attentes de la clientèle.

- Entente cadre sur l'union sociale

Deux aspects touchent principalement la CCBN suivant l'entente cadre pour l'union sociale, soit les services aux personnes handicapées et le bien-être des enfants. D'une part, la CCBN **maintiendra l'accessibilité** à différents secteurs ou points d'attrait du parc permettant **aux personnes handicapées** de bénéficier de ses services. D'autre part, elle **continuera d'offrir aux enfants des activités d'animation** reliées aux plaines d'Abraham pour leur enrichissement personnel et éducatif. L'ensemble de ces activités et services sont maintenant partie inhérente des opérations de la CCBN et constitue en soi des éléments qui contribuent à l'atteinte des résultats stratégiques.

- Stratégies de développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc urbain, la CCBN **maintiendra ses stratégies liées au développement durable** consistant à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles, à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation et ainsi à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer.

## 4.5 RÉSULTAT HORIZONTAL

- Gestion des ressources humaines

La CCBN **poursuivra la mise en œuvre de son cadre de gestion des ressources humaines**. Il vise à ce que les utilisateurs du site soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales. La nomination d'une personne responsable des ressources humaines permettra d'apporter une attention plus soutenue aux ressources humaines au sein de la CCBN.

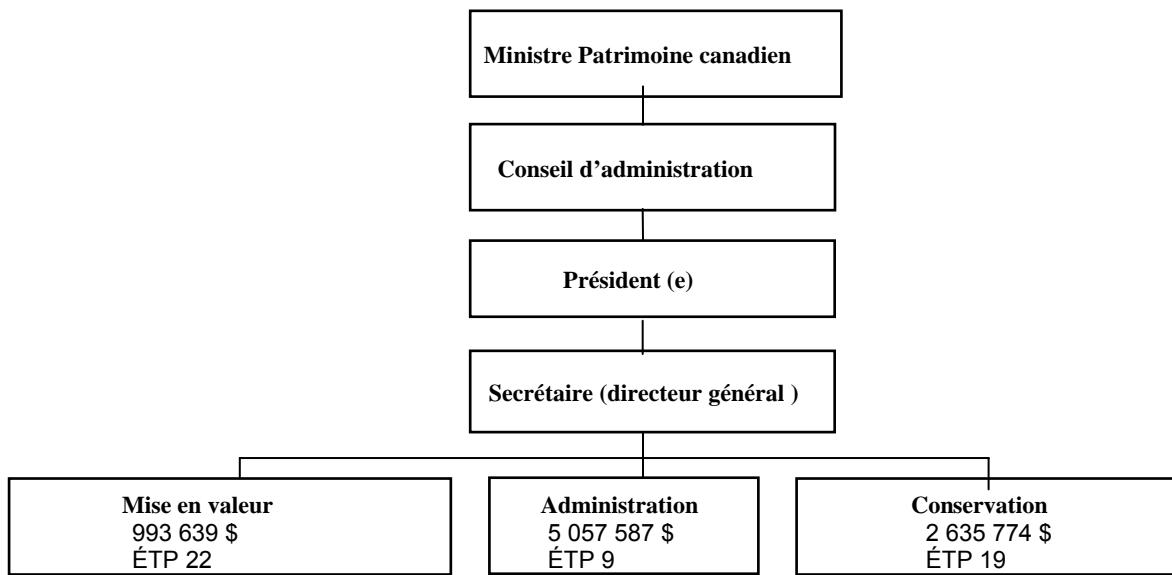
## Section V : Organisation

### 5.1 RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

| Secteurs d'activités | Résultats stratégiques                 |   |  |              | Total<br>2004-2005<br>et années<br>subséquentes |
|----------------------|--|---|--|--------------|---|
|                      | Un des plus prestigieux parcs au monde | La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine | La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays | Général      |   |
| Conservation :       | 700 197 \$                             | 1 935 577 \$  |  |              | 2 635 774 \$                                    |
| Mise en valeur :     |  |   | 993 639 \$   |              | 993 639 \$                                      |
| Administration* :    |  |   |  | 5 057 587 \$ | 5 057 587 \$                                    |
| <b>Total :</b>       |  |   |  |              | <b>8 687 000 \$</b>                             |

\* Ce poste comprend les services administratifs, la gestion des stationnements et les paiements versés en remplacement d'impôts.

### 5.2 RESPONSABILISATION



La Commission rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. Il revient au secrétaire, qui agit comme directeur général, de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la Commission, le tout conformément à sa Loi constitutive.

Sa structure est divisée en fonction des grandes activités, soit la conservation, la mise en valeur et l'administration.

### **5.3 DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS**

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

**la conservation** regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

**la mise en valeur** regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public; pour les besoins du rapport, il est également fait état des plans et priorités du Service culturel et technique.
- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

**l'administration** regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers et comprend les paiements versés en remplacement d'impôts.

## 5.4 DÉPENSES PRÉVUES DE LA COMMISSION

| (En milliers de dollars)   | Prévisions de dépenses 2003-2004 | Dépenses Prévues 2004-2005 | Dépenses Prévues 2005-2006 | Dépenses Prévues 2006-2007 |
|--|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Commission des champs de bataille nationaux  |                                  |                            |                            |                            |
| <b>Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)</b>  | 8 653                            | <b>8 687</b>               | 8 691                      | 8 691                      |
| <b>Total du Budget principal des dépenses</b>  | 8 653                            | <b>8 687</b>               | 8 691                      | 8 691                      |
| <b>Rajustements **</b><br>(dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses) |                                  |                            |                            |                            |
| -Report du budget de fonctionnement  | 287                              |                            |                            |                            |
| -Allocation pour fonction de contrôleur  | 37                               |                            |                            |                            |
| -Compensation syndicale  | 2                                |                            |                            |                            |
| <b>Total des rajustements</b>  | 326                              |                            |                            |                            |
| <b>Dépenses nettes prévues</b>   | 8 979                            | <b>8 687</b>               | 8 691                      | 8 691                      |
| Moins : Recettes disponibles   | 1 400                            | <b>1 400</b>               | 1 400                      | 1 400                      |
| <b>Coût net du programme</b>   | 7 579*                           | <b>7 287</b>               | 7 291                      | 7 291                      |
| <b>Équivalents temps plein</b>   | 50                               | <b>50</b>                  | 50                         | 50                         |

\*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

\*\*Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Dans l'ensemble, le Budget principal des dépenses de la CCBN en 2004-2005 et pour les deux prochaines années est similaire à celui de 2003-2004. Il faut cependant exclure un montant de 326 000 \$ accordé à titre de rajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses).

## Section VI : Annexes

### 6.1 PRINCIPAUX PROGRAMMES ET INITIATIVES

Compte tenu de l'envergure de la CCBN, celle-ci fonctionne selon un seul programme : conservation et mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille. Ainsi, dans le présent rapport, les différentes activités des services de son organisation sont reflétées dans la présentation des résultats stratégiques de la CCBN.

## 6.2 SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES

| (En milliers de dollars)                    | Prévisions<br>des recettes<br>2003-2004 | <b>Recettes<br/>prévues<br/>2004-2005</b> | Recettes<br>prévues<br>2005-2006 | Recettes<br>prévues<br>2006-2007 |
|---|---|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Commission des champs de bataille nationaux |   |   |                                  |                                  |
| Stationnements :                            | 840                                     | <b>840</b>                                | 840                              | 840                              |
| Activités pédagogiques et accueil :         | 317                                     | <b>317</b>                                | 317                              | 317                              |
| Location de locaux :                        | 183                                     | <b>183</b>                                | 183                              | 183                              |
| Autres revenus :                            | 60                                      | <b>60</b>                                 | 60                               | 60                               |
| <b>TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES :</b>     | <b>1 400</b>                            | <b>1 400</b>                              | <b>1 400</b>                     | <b>1 400</b>                     |

### 6.3 FRAIS D'UTILISATION EXTERNE

| <u>Nom de l'activité</u>                         | <u>Type de frais</u>   | <u>Pouvoir d'établissement des frais</u>  | <u>Raison de l'imposition ou de la modification des frais</u>                                   | <u>Date d'entrée en vigueur du changement prévu</u> | <u>Processus de consultation et d'examen prévu</u>  |
|--|--|---|---|---|---|
| Stationnements                                   | (D et P)*  | Pouvoir ministériel de fixer les prix à payer pour la fourniture de produits et services                    | - Générer des revenus pour offrir des services à la clientèle                                   |   | s/o   |
| Activités pédagogiques et accueil (modification) | (D et P)* animations   | Pouvoir ministériel de fixer les prix à payer pour la fourniture de produits et services                    | - Augmentation des frais reflétant la hausse des coûts associés aux activités                   | 2004-2005   | Consultation publique a déjà eu lieu par le biais des journaux et avis publié dans la Gazette du Canada |
| Loyers   | Location de bureaux  | Pouvoir contractuel   | - Générer des revenus pour couvrir les frais d'opérations et offrir des services à la clientèle |   | s/o   |
| Autres revenus                                   | Droits d'utilisation du site, machines distributrices et autres services | Droit de gestion et pouvoir ministériel de fixer le prix à payer pour la fourniture de produits et services | - Générer des revenus pour couvrir les frais d'opérations et offrir des services à la clientèle |   | s/o   |

\* (D et P) Droits et priviléges

## 6.4 AUTRES RENSEIGNEMENTS

### **Liste des lois et règlements**

|  |  |
|--|--|
| Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec                            | 1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements |
| Règlement modifiant le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux | DORS/2002-186, 9 mai 2002                      |

### **Site Internet**

Adresse Internet : [www.ccbn-nbc.gc.ca](http://www.ccbn-nbc.gc.ca)